



Attentat de Karachi : 20 ans après, avons-nous appris ?



Ils s'appelaient *Cédric Bled, Jean-Michel Chevassut, Jean-Pierre Delavie, Thierry Donnart, Claude Drouet, Bernard Dupont, Pascal Groux, Jacques Laurent, Daniel Lecarpentier, Jean-Yves Leclerc et Pascal Leconte*. Ils étaient âgés de 27 à 51 ans.

Au matin du 8 mai 2002, dans la ville de Karachi au Pakistan, l'autocar qui emmenait les personnels de la Direction des Constructions Navales au chantier de construction des Agostas pakistanais fut la cible d'un attentat à la voiture suicide au départ de leur hôtel.

Sur cet attentat, qui causa la mort de 14 personnes (11 français et 3 pakistanais) et blessa 12 autres de nos collègues, beaucoup de choses ont été dites, écrites, mais avons-nous appris ? La Cgt a tendance à répondre non à cette question.

Nous considérons encore aujourd'hui que nos collègues ont été les victimes de la priorisation du business des armes sur la santé et la sécurité des personnels.

La Cgt qui, et dès les premières missions au Pakistan, exigeait le rapatriement immédiat des collègues face au danger qu'ils encouraient peut en témoigner. Ses élus et représentants se souviennent sans aucun doute des réactions et réponses de la direction de l'époque. Nous étions alors des oiseaux de mauvais augure, et souvent accusés de jouer avec les peurs.

Malheureusement l'histoire s'est chargée de justifier nos multiples alertes...

Le temps a fait son effet, la mémoire collective est parfois courte ...

Un ancien président peut prendre ses airs indignés, un ancien premier ministre peut avoir fait semblant de déclassifier les documents nécessaires

à l'enquête, d'autres peuvent toujours nier, rien n'y fait, c'est bien l'argent et le pouvoir qu'il confère qui sont les causes racines.

Sur le plan judiciaire, comme souvent lorsque le politique et le financier sont présents, on peut presque tout savoir, mais on ne peut quasiment rien prouver. Une vérité apparaît, mais elle laisse les coupables tranquilles...

Concernant nos pratiques commerciales, industrielles, financières, que pouvons-nous constater ?

Quels sont les éléments qui viendraient aujourd'hui faire la démonstration que l'entreprise et ses responsables ont changé de priorité ? Aucun !

Faut-il rappeler que depuis ce terrible attentat, des personnels sont retournés au Pakistan et ont travaillé dans des pays guère plus sécurisants. Depuis ce terrible 8 mai 2002, combien de fois sommes-nous passé à 2 doigts de la catastrophe ?

Faut-il rappeler, par exemple, qu'il y a quelques années, nous étions sur le point de livrer des BPC à la Russie pour finir par les livrer à l'Égypte, payés par l'Arabie Saoudite.

Est-ce que les fameux arguments, « Si ce n'est pas nous qui le faisons... », « Il y a des volontaires pour les missions » et « Cela représente des emplois... », aussi fallacieux et malhonnêtes qu'ils soient, justifient encore aujourd'hui tous les commerces ? **La Cgt redit non !**

Cela peut bousculer ceux qui font le choix de fermer les yeux, de se pincer le nez, mais c'est bien le commerce des armes qui a coûté la vie à nos collègues. C'est également ce commerce qui alimente les conflits armés dans le monde, pour le plus grand malheur des populations civiles.

Rien n'a changé dans la tête de ceux qui sont prêts à vendre n'importe quoi à n'importe qui. Pire, ils ont des supporters encore plus virulents à la tête du pays.

L'actualité nous montre comment, en autorisant et banalisant certains commerces, en renonçant à notre souveraineté dans certains domaines, nous avons donné les moyens à un dictateur de s'armer pour envahir une nation souveraine.

Pensons-nous faire mieux en acceptant de vendre des armes à la seule condition que le « client » peut payer ? **Non, décidément, nous n'avons pas appris...**

C'est pour cela que, sans relâche, la Cgt défend que « **les armes ne sont pas des marchandises** ».

C'est pour cela que, sans faillir, la Cgt réclame un réel et efficace contrôle parlementaire sur ce que font les entreprises françaises de l'armement.

C'est pour cela que la Cgt continue, contre vent et marées à défendre la création d'un Pôle Public National de Défense, seule structure capable de garantir la maîtrise des activités industrielles du secteur.

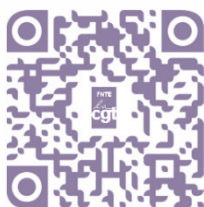
Travailler à Naval Group ne nous interdit pas d'avoir une conscience et n'oblige personne à sauter de joie et/ou tourner le regard quand un conflit éclate quelque part dans le monde.

La stratégie de l'export à tout prix est parfois meurtrière !

Ne l'oublions pas, ne les oublions pas !



fnte.cgt.fr



Emmanuel LEQUERTIER / Nicolas LE NÉDIC
Délégués Syndicaux Centraux CGT Naval Group
emmanuel.lequertier@naval-group.com
nicolas.le-nedic@naval-group.com